

mai 2010

[Parlez à vos amis](#) | [Contactez-nous](#) | [Visitez FCA](#)



[English](#) | [Abonnement](#) | [Désabonnement](#)

**Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum vous invite à participer à une étude intitulée**  
**« Le reclassement au cours d'un ralentissement économique : l'apprentissage et les travailleurs en transition »**

Salutations du Forum canadien sur l'apprentissage,

Le Forum canadien sur l'apprentissage vous invite à participer à une étude nationale visant à mieux comprendre les défis auxquels font face les travailleurs envisageant une deuxième carrière dans les métiers spécialisés. Nous vous serions reconnaissants de toute aide fournie. L'étude devrait nous permettre de comprendre les obstacles et les défis auxquels font face les travailleurs en transition. Nous souhaitons également comprendre le point de vue des employeurs, surtout de ceux qui veulent embaucher des travailleurs en transition. Quelles sont leurs attentes? Que peut-on faire pour leur faciliter les choses? Le Forum espère, à la fin, qu'un plus grand nombre de travailleurs en transition auront la possibilité d'entreprendre un apprentissage et de mener une carrière satisfaisante dans les métiers spécialisés. Nous avons également bon espoir que les employeurs seront mieux outillés pour recruter les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin pour demeurer compétitifs et productifs.

Pour participer, veuillez vous inscrire à l'un de nos groupes de consultation. Des groupes de consultation seront présentés à London et à Brampton, en Ontario, ainsi qu'à Kamloops et à Prince George, en Colombie-Britannique. Veuillez noter que les commentaires individuels ne seront pas associés à des noms dans le rapport final.

**POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ENTREPRENDRE CETTE ÉTUDE?** On doit mieux connaître et comprendre les défis et les possibilités offertes aux travailleurs en transition des métiers spécialisés.

**POURQUOI PARTICIPER À L'ÉTUDE?** Pour favoriser la mise en commun de l'information entre les territoires de compétence sur les pratiques, les politiques et les outils pratiques en matière d'apprentissage et des travailleurs en transition. Ces renseignements aideront les intervenants à prendre des décisions plus éclairées et favoriseront des transitions plus efficaces et plus efficaces.

**DE QUELLE FAÇON PEUT-ON PARTICIPER?** Pour plus de renseignements, il faut communiquer avec Richard Lennon ou Erin Kimelman de [kisquared](http://kisquared.com) par téléphone au 1-888-950-8002 ou par courriel à [ki2@kisquared.com](mailto:ki2@kisquared.com). Vous trouverez également ces renseignements sur le site Web de l'étude à : [allabouttrades.com](http://allabouttrades.com).

**CADRE DE RÉFÉRENCE :**

**Le Forum canadien sur l'apprentissage (FCA) :** Un organisme à but non lucratif s'efforçant d'influencer les stratégies d'apprentissage par l'entremise de la recherche, des échanges et de la collaboration avec la communauté de l'apprentissage. Les groupes constitutifs comprennent, sans s'y limiter, les groupes visés par l'équité en matière d'emploi, les éducateurs, les employeurs, les syndicats et les organismes gouvernementaux. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le [www.caf-fca.org](http://www.caf-fca.org).

**L'apprentissage** : il s'agit d'une entente inscrite auprès du gouvernement provincial ou territorial entre une personne (un apprenti) qui souhaite apprendre un métier et un employeur ayant besoin d'un travailleur qualifié. L'apprentissage allie l'expérience pratique en milieu de travail et la formation technique. Au terme de la période de formation requise et de la réussite d'un examen, l'apprenti se voit remettre un certificat de compétence par le gouvernement provincial ou territorial.

**Les métiers spécialisés** : Les métiers spécialisés désignés sont soumis à des règlements provinciaux et territoriaux. Ces règlements définissent les normes et les conditions de formation des divers métiers. On peut citer, à titre d'exemple, les métiers de menuisier, de tôle et de coiffeur. Certains métiers exigent l'obtention d'un certificat avant qu'on puisse les exercer de façon légale. Pour savoir si un métier exige ou non la remise obligatoire d'un certificat, il faut se rendre sur <http://www.sceau-rouge.ca>. <http://www.sceau-rouge.ca>.

Nous avons hâte de discuter plus longuement de l'étude avec vous et espérons que vous y participerez.

Cordialement,

Allison Rougeau  
Directrice générale  
Canadian Apprenticeship Forum-Forum canadien sur l'apprentissage  
116, rue Albert, bureau 812  
Ottawa ON K1P 5G3  
613-235-4004, poste 202  
[www.caf-fca.org](http://www.caf-fca.org)



[Visitez FCA-CAF](#) | [Parlez à vos amis](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)

[Copyright ©2000 - 2010](#). Le Forum canadien sur l'apprentissage - Canadian Apprenticeship Forum (FCA-CAF).  
Tous droits réservés. Cliquez [ici](#) afin de vous désabonner

**Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme des conseils sectoriels**

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.